Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Douleurs. Guérison radicale pour 6 fr. 50 avec

L'ANTIDOLORINE

Dépositaires régionaux pharmacies à Lille, Buisine ; à Roubaix, Couvreur ; à Tourcoing, Branquart ; Mouscron, Fonder ; Tournai, Brame ; Courtrai, Bossaërt. 52700

LA CONSTIPATION ET L'INFLAMMATION

SONT VAINCUES PAR

LES GRAINES DE SANTÉ VÉGÉTALES

(marque déposée)

graine naturelle de Psyllium, épurée par un procédé spécial de la maison

préparées par **Jules BARBRY**, botaniste-herboriste

11, Rue du Bois, 11, ROUBAIX

Les **Graines de Santé** végétales dont la popularité est justifiée par leur efficacité incontestable, ne sont pas un médicament, elles peuvent être prises sans crainte à tout âge en tous temps et en toutes circonstances, elles suppriment rapidement **la constipation, les coliques, l'inflammation de l'estomac et des intestins, l'échauffement et les digestions laborieuses.**

Prix de la boîte : **1 fr. 25**; 6 boîtes : **7 fr.**

Inutile de demander les **Graines de Santé** dans d'autres maisons. M. Barbry n'a pas de dépositaires.

MALADIES DES VOIES URINAIRES

Docteur FEUCHERE, médecin-spécialiste

de la Faculté de Paris

8, rue de Lorraine, Roubaix. — Mardi, jeudi, samedi de 1 h. 1/2 à 3 heures soir. 51700

MÈRES DE FAMILLE

LE VIN COUVREUR que je vous recommande est une préparation à la Kola, Coca, Curacao et au glycérophosphate de chaux, à base d'un délicieux vin de liqueur.— Goûtez-le !... faites le goûter à vos maris, à vos enfants !... Il est bien préférable aux vins trop drogués, et à tout ce qu'on boit d'habitude dans le même genre.

Vous le sentirez de suite, **il ranime les forces**, rend **l'appétit** et excite la **digestion.** Il remonte les nerfs et convient aux personnes tristes, aux sujets faibles, aux convalescents. C'est un cordial, un stomachique de premier ordre, qui rend à ceux qui l'emploient la gaîté et le courage. Il vaut 6 francs le litre, mais j'en fournis pour le goûter des échantillons au prix de 1 fr. 50, le quart de litre. Faites-en l'essai, il mérite l'attention de tous les délicats, car c'est le plus délicieux des vins fortifiants.

Pharmacie COUVREUR, 32, rue Neuve

LA SITUATION DU TRAVAIL

pendant le mois d'avril

Le travail s'est maintenu actif dans les mines, les carrières, les métiers de l'alimentation, chez les ouvriers de l'industrie du livre, dans la préparation des cuirs et peaux, l'industrie de la chaussure, la ganterie, les filatures et tissages des industries linière, et cotonnière, les teintureries et les apprêts, l'industrie du vêtement, chez les charpentiers, les menuisiers ébénistes, dans la carrosserie, la tonnellerie, la métallurgie, la construction mécanique, l'industrie électrique (force et lumière), l'horlogerie, la bijouterie, l'industrie du bâtiment, la chaufournerie, l'industrie céramique, la verrerie et dans les entreprises de transport et de manutention. Accalmie dans l'industrie de la soie, dans la rubanerie, dans l'industrie lainière et dans la chapellerie. Parmi les 740 syndicats d'ouvriers et d'employés de l'industrie et du commerce, groupant 118.000 adhérents, syndicats des mineurs du bassin du Nord et du Pas-de-Calais non compris) qui ont fourni des rapports sur l'activité du travail au 15 avril 1900, la proportion des ouvriers en chômage a été de 7 % : 21 p. % des chambres syndicales groupant 24 p. % des adhérents estiment que le travail a été plus abondant que l'an dernier à pareille époque ; 15 p. % des syndicats réunissant 13 % des syndiqués, jugent qu'il a été plus faible et pour 64 % des chambres syndicales ayant 63 % des syndiqués, il est resté sans changement.

Une autre appréciation du chômage professionnel est fournie par la comparaison des demandes et des offres de travail signalées à l'Office du Travail par les chambres syndicales ouvrières faisant le placement de leurs adhérents et par les Bourses de Travail ; pour 100 offres de travail, le nombre des demandes qui était de 171 en février et de 150 en mars derniers, a été de 138 en avril. Grâce à la saison plus favorable et à l'augmentation des commandes, la durée du travail a été augmentée d'une heure par jour, principalement dans l'industrie du bâtiment et dans les métiers qui s'y rattachent; on a repris presque partout la durée habituelle de la journée d'été. Les prix de vente au détail d'un certain nombre de denrées de première nécessité, légumes, beurres, œufs, ont maintenu leur tendance à la baisse.

LE TRAVAIL

des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels

Voici la fin de la circulaire de M. Millerand, ministre du Commerce, adressée aux Préfets :

Je viens de rappeler rapidement les modifications que la loi du 30 mars a apportées à la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels. Il reste à indiquer celles qui ont été introduites dans la loi du 9-14 septembre 1848, fixant à douze heures la durée de la journée des ouvriers adultes dans les manufactures et les usines.

La réglementation du travail des adultes est le corollaire, le complément obligé de celle du travail des femmes et des enfants ; si on veut assurer la protection de l'enfant, quant à la durée de son travail, il est indispensable, l'expérience le prouve, que dans l'atelier où, côte à côte, l'homme, la femme et l'enfant collaborent à une œuvre commune, ces trois artisans de la même tâche travaillent le même temps ; réduire la durée du travail des enfants et des femmes sans limiter dans la même proportion la journée de l'homme adulte, c'eût été rompre à nouveau l'unité de la famille au foyer domestique ; c'eût été maintenir le « statu quo ».

La loi qui fixe dès maintenant à onze heures, et à dix heures dans quatre ans, la durée du travail des femmes et des enfants, devait donc étendre cette limitation au travail des ouvriers adultes dans les établissements à personnel mixte, c'est-à-dire qui emploient simultanément, dans quelque proportion que ce soit, des hommes et des femmes ou des enfants. C'est ce qu'a fait l'article 2 de la loi du 30 mars.

Au surplus, la question de la limitation, de la réduction de la durée du travail des adultes n'est pas nouvelle. Après la loi de 1848, qui fixait à douze heures la journée de l'ouvrier adulte, après celle de 1892 qui abaissait à onze heures la durée du travail de la femme, il n'y avait plus en jeu de question de principe, mais seulement une question de mesure. Or, ce n'est pas d'hier qu'on envisage la possibilité de réduire la journée de travail de l'ouvrier adulte à dix heures. Dès 1879, des parlementaires éminents, dont quelques-uns sont encore à la tête de l'industrie française, considérant que la loi de 1848 édictée en un temps où l'emploi des machines n'avait pas acquis son développement actuel, n'était plus en rapport avec notre état économique et social, demandèrent que la journée de l'ouvrier adulte dans les usines et manufactures ne pût excéder dix heures de travail effectif.

L'idée de cette réforme avait si bien pénétré les esprits qu'un des arguments décisifs invoqués en 1891, quand on demanda au Parlement de voter des tarifs protecteurs dans l'intérêt de l'industrie nationale, fut la nécessité de lui donner les moyens de supporter les charges qui résulteraient bientôt pour elle de la réduction à dix heures de la durée du travail des femmes et des enfants, réduction qu'on serait nécessairement conduit à étendre aux hommes. C'est en faveur de cette réforme que concluait la commission du travail de la Chambre des députés, après sa vaste enquête de 1893.

C'est encore cette réduction que la commission du travail de la législature suivante proposa de réaliser à partir de 1898 dans les établissements à personnel mixte. C'est enfin cette même proposition que le Parlement vient de reprendre pour en voter l'application à partir du 30 mars 1904. Il n'a fait, en réalisant cette réforme, qu'écouter les leçons de l'expérience. Elle démontre, en effet, que la durée moyenne du travail dans les usines où ne sont employés que des hommes, ne dépasse guère actuellement dix heures par jour, et que c'est au contraire dans les branches d'industrie où domine l'élément faible femmes et enfants, qu'on rencontre une prolongation excessive de la journée de travail.

L'unification de la journée à onze heures, puis à dix heures, pour les ouvriers de tout âge et de tout sexe, au moins dans les établissements mixtes, aura cette heureuse conséquence, — qu'accueilleront avec satisfaction un grand nombre d'industriels condamnés par la concurrence à une surproduction ruineuse, — de régulariser le travail et de rendre plus rares ces crises si redoutables pour l'industrie nationale et pour la paix sociale.

Rappellerai-je que les pays où la journée de travail est la plus courte sont aussi ceux où le labeur de l'ouvrier atteint son plus haut degré de productivité ? Un repos suffisant le met en état de fournir la somme d'énergie qui assure à son travail le plus grand effet utile dans le moindre temps. De l'avis des hommes les plus compétents, c'est à cette condition que peut se constituer une classe nombreuse de travailleurs bien portants, vigoureux et habiles, collaborateurs indispensables d'une industrie portée à une haute perfection. Il convient d'ajouter qu'en tous pays la réduction du temps du travail a provoqué, dans la technique industrielle et dans l'organisation du travail, la réalisation de progrès qui ont contribué à maintenir et même à élever le niveau de la production nationale. Nous sommes donc fondés à croire qu'en France comme ailleurs cette heureuse réforme, loin d'entraver l'essor de l'industrie, ne pourra que le régulariser et le stimuler.

La loi du 30 mars a ajouté à l'article 1er de la loi des 9-14 septembre 1848 une disposition nouvelle ainsi conçue :

« Toutefois, dans les établissements énumérés dans l'article 1er de la loi du 2 novembre 1892 qui emploient dans les mêmes locaux des hommes adultes et des personnes visées par ladite loi, la journée de ces ouvriers ne pourra excéder onze heures de travail effectif.

« Dans le cas du paragraphe précédent, au bout de deux ans à partir de la promulgation de la présente loi, la journée sera réduite à dix heures et demie et au bout d'une nouvelle période de deux ans, à dix heures. »

Comme vous le voyez, la réduction de la journée des ouvriers adultes ne constitue pas la seule modification apportée à la loi de 1848. Cette loi ne réglait la durée du travail que dans les manufactures et les usines ; la loi du 30 mars étend la réglementation nouvelle à tous les établissements visés par la loi du 2 novembre 1892 qui occupent à la fois des hommes et des femmes ou des enfants. Les ateliers, chantiers, etc.' et leurs dépendances se trouvent donc atteints par cette réglementation.

Seuls, désormais, les ateliers employant exclusivement des ouvriers adultes échapperont à toute limitation légale. Quant aux manufactures et usines qui n'occupent aussi que des hommes, elles continueront à être réglés par le 1er paragraphe de l'article 1er de la loi des 9-14 septembre 1848, qui fixe à douze heures la durée du travail journalier des adultes.

Comme vous l'aurez aussi remarqué, c'est seulement dans les établissements qui occupent des hommes et des femmes ou des enfants dans les mêmes locaux (ce sont les propres termes de la loi), qu'est réglementée la durée du travail des adultes. Voici le réglementaire soumis à la Chambre des députés, le 27 mars, donne de cette expression :

« Que veut dire « dans les mêmes locaux » ? S'agit-il d'une salle unique ? Suffira-t-il d'une cloison pour que les locaux soient différents ? Sera-t-on dans les mêmes locaux lorsqu'on travaillera à des étages différents d'une même maison ? Seul, l'esprit général dans lequel est conçue la loi doit nous fixer à cet égard, et il nous semble qu'on doit entendre par « mêmes locaux » non seulement ceux où se fait un travail en commun du personnel protégé mais tous ceux qui servent de lieu de travail à toute industrie où tous les efforts sont combinés pour concourir à une même production. »

Cette définition que le gouvernement a fait sienne à la tribune de la Chambre devra servir de critérium quand il s'agira de décider s'il y a lieu d'appliquer la loi. Toutes les fois que dans un même bâtiment sous un même toit, où sur un même emplacement, des hommes et des femmes ou des enfants collaboreront au même travail, ils devront être soumis à une règle commune' quels que soient la place, la salle ou l'étage où ils se trouvent.

La loi de 1892 prévoit, en ce qui concerne l'interdiction du travail de nuit, l'obligation du repos hebdomadaire et la limitation de la durée du travail, des dérogations, les unes temporaires, les autres permanentes, en faveur d'industries qu'ont désignées des règlements d'administration publique. La loi nouvelle n'ayant pas abrogé ces dérogations, elles demeurent par là même en vigueur, ainsi que les règlements d'administration publique rendus pour leur exécution.

Mais, à propos des dérogations qu'autorise l'article 7 de la loi de 1892, on s'est demandé si la durée du travail des adultes se trouvait aujourd'hui ramenée, dans les établissements à personnel mixte, aux mêmes limites que celle des enfants et des femmes, ces dérogations admises au profit des uns ne devraient pas être aussi appliquées aux autres.

La simultanéité du travail doit, en effet, logiquement entraîner une similitude complète de traitement pour toutes les catégories des travailleurs. Les adultes, lorsqu'ils bénéficient de la même réglementation que leurs auxiliaires habituels, doivent donc être soumis aux mêmes exceptions.

J'ajouterai, enfin, qu'au point de vue des poursuites et des sanctions pénales des lois de 1848 et de 1892 conservent chacune son empire, la première restant applicable aux contraventions à la limitation de la durée du travail des ouvriers adultes, la seconde aux infractions à la limitation de la journée des enfants et des femmes.

Telle est, Monsieur le préfet, dans ses grandes lignes, la nouvelle réglementation de la durée du travail ; le législateur s'est inspiré avant tout de l'idée qu'en cette matière les intérêts sont solidaires et que toute amélioration apportée par les mœurs ou par la loi à la situation de l'ouvrier profite non seulement à l'ouvrier, mais au patron lui-même. Il a montré un égal souci de sauvegarder, par des transitions sagement ménagées, les légitimes intérêts de l'industrie nationale et d'assurer la réalisation d'une réforme que commandaient le progrès de la civilisation, l'humanité et la justice.

Ces rapides observations vous permettront, Monsieur le préfet, d'apprécier la haute portée de la loi du 30 mars et d'indiquer l'esprit dans lequel elle est conçue. Les inspecteurs du travail sont chargés d'en assurer l'exécution ; mais si efficaces que doivent être les résultats de leur intervention dans chaque cas particulier, votre action, plus générale, pourra très utilement seconder la leur.

Vous voudrez bien, en conséquence, saisir toute occasion de mettre en lumière les effets bienfaisants de la réglementation nouvelle. Les inspecteurs du travail se tiendront à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements nécessaires. Je vous prie de leur prêter, de votre côté, le concours et l'appui qui leur sont indispensables pour qu'ils puissent s'acquitter de leur délicate mission. Je désire voir s'établir entre eux et les administrations départementale une collaboration étroite et cordiale. J'en attends les plus féconds résultats.

Recevez, Monsieur le préfet, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes,

A. MILLERAND.

MOUVEMENT MARITIME

Lainier, Linier et Cotonnier

Le steamer allemand « H. Von Wott », venant de Russie avec lins et chanvres, pour nos industriels du Nord, est entré à Dunkerque, le 29 mai. Il y effectue présentement le déchargement de sa cargaison.

Le trois-mâts « Elisabeth », venu d'Australie directement à Dunkerque, a terminé la mise à terre de sa cargaison de laines, importée pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer anglais « S. R. Peel », venant de Londres, a transbordé à Dunkerque des laines pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer « Carolina », charge présentement à La Plata des laines pour Roubaix et Tourcoing.

Les steamers « Cordilleras » et « Pampa », venant de Montevidéo et Buenos-Ayres, porteurs de laines pour Roubaix et Tourcoing, sont attendus présentement à Dunkerque.

Le steamer « Cordouan », venant de La Plata, est attendu à Dunkerque vers le 20 juin, porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing.

Les steamers « Indiana » et le « Clan Mac Nob », ont terminé à Dunkerque la mise à terre des cotons qu'ils ont importés pour nos industriels du Nord.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LE CLUB DES JOYEUX CYCLISTES. — A la réunion de l'assemblée générale du Club des Joyeux cyclistes, tenue au local, rue Montgolfier, 2, chez M. Vreck Henri, estaminet « Aux joyeux cyclistes », pour la nomination de la commission, ont été désignés comme président : Féréol Lecomte ; vice-président : Cnudde Pierre ; secrétaire : Eugène Petit ; trésorier : Vreck Henri ; capitaine de route : Lobstein André ; lieutenant de route : Delameilleur Auguste ; commissaires : Pollet Alfred et Prévost Henri.

Après la nomination de la commission, il a été décidé que les assemblées auront lieu tous les 1er samedi du mois, à 8 heures et demie du soir, au local désigné plus haut. La commission invite tous les cyclistes qui voudraient faire partie du Club des Joyeux cyclistes, à se faire inscrire pour l'assemblée prochaine qui aura lieu le samedi 2 juin courant à 8 heures et demie, pour s'entendre pour la première sortie à faire.

Ordre du jour : Acceptation de nouveaux adhérents ; nomination d'un secrétaire-adjoint ; lecture du règlement ; cotisation.

GRANDES FETES VELOCIPEDIQUES A ANNŒULLIN. — Nous apprenons que les sociétés vélocipédiques « La Pédale Annœullinoise » et « Le Cyclone Cantonal, organisent de grandes fêtes vélocipédiques pour le 10 juin prochain, le programme est arrêté ainsi :

A 10 heures du matin, Rallye-Paper, mises 0.50.

1er prix, médaille d'argent grand module offerte par M. le Ministre de l'agriculture et 1 superbe diplôme ; 2e, 1 magnifique porte-bagage ; 3e, Médaille et diplôme ; 4e, Un démonte-pneus, breveté S.G.D.G. ; 5e, l'Harmonica. Aussitôt après le Rallye-Paper, distribution des récompenses à l'Hôtel des voyageurs. A 2 heures, banquet à l'Hôtel des voyageurs. Le clou de la journée sera le grand carrousel international, à 5 heures, place de la Gare. Voici la description des prix : mises 0.50 ; 1er prix, 15 fr. en espèces ; 2e, 10 fr. en espèces ; 3e, 8 fr. en espèces ; 4e, Un volume offert par M. Delaune, député ; 5e, Un volume offert par M. Delaune, député ; 6e, 1 bouteille de champagne, offerte par le Président du C.C. ; 7e, Médaille et diplôme ; 8e, 3 bouteilles de St-Emilion ; 9e, Lot de parfumerie ; 10e, Un pistolet de Starter, don de M. Bonnet ; 11e, Diplôme de mérite. Au cours du carrousel · divertissement acrobatique.

Le matin à 11 heures 30, course de lenteur d'Annœullin à Allennes-les-Marais, organisée par le « Cyclone Cantonal ». Inscription 0.50.

Une demande a été faite à la Compagnie du Nord, afin que les coureurs viennent aux fêtes à 50 % de réduction. Les vélocipédistes sont priés de faire leur demande au Président de la « Pédale Annœullinoise ».

TIR

TIR NATIONAL DE ROUBAIX. — Stand : Grande-Rue, 311. — Le concours international annuel sera clôturé lundi prochain, 4 juin, à sept heures du soir. Il ne reste donc que deux journées de tir, les 3 et 4 juin que mettront certainement à profit les retardataires.

Contrairement aux prévisions, étant donné le lot considérable de tireurs de marque qui ont jusqu'ici participé au concours, dans la plupart des catégories, les points acquis sont à part ceux de tête relativement peu élevés. Chacun d'ailleurs peut constater ce fait par le tableau de classement affiché dans le stand et scrupuleusement tenu à jour après chaque demi-journée de tir par le plus dévoué des secrétaires.

Ainsi par exemple dans la catégorie A (toutes armes à 200 mètres) avec 42 points (maximum 60) on peut très bien se classer. Avec 32 points (maximum 40) dans la catégorie B — Lebel debout — on figurera certainement au palmarès. Il en est de même du Flobert et du réduit ; dans cette dernière catégorie, le maximum n'a même pas encore été atteint.

L'entrée du stand étant absolument libre, nul doute que nombre de nos concitoyens ne dirigent leur promenade vers le tir dimanche ou lundi. Rien de moins banal d'ailleurs en effet que les dernières séances d'un grand concours de tir. Le spectacle rappelle assez la finale d'une course cycliste, chaque concurrent redoublant d'efforts pour arriver en bon rang ; les péripéties de ces luttes courtoises sont parfois bien émotionnantes.

Il suffit d'envoyer sa carte à M. Arthur Decroumeaux, secrétaire-trésorier du T.-N., 62, rue de l'Alouette, pour recevoir le livret-programme du concours.

COURSES A PIED

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — Demain vendredi, à 9 heures, réunion de la section. Dimanche et lundi, entraînement pour les engagés, dans le championnat du Nord qui a lieu le 10 juin. La commission rappelle que toutes les épreuves du championnat se disputeront dans la même journée.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Vendredi 1er juin, inscription des pigeons participant au concours de Rambouillet, organisé par la Fédération Roubaisienne et l'Union fédérale réunies. 200 francs de prix d'honneur en espèces. 1er bureau, chez Mme Vve Moulard, boulevard de Beaurepaire ; 2e bureau, chez M. François Delteure, rue des Arts. Mise 1 fr. 75 par pigeon.

— Samedi 2 juin, inscription des pigeons participant au concours de Chantilly, organisé par l'Union fédérale et la Fédération Roubaisienne réunies. 200 francs de prix d'honneur en espèces. 1 service de table à la 1re série de 2 pigeons non désignés ; 1 régulateur à la 2e série de 2 pigeons non désignés ; et 1 régulateur à la 3e série de 2 pigeons non désignés. — 1er bureau, chez M. Planquelle, rue du Collège ; 2e bureau, chez M. Vantieghem, boulevard d'Armentières.

MOUSCRON. — Saint-Just, organisé par la société « La Rapide », établie chez M. Seynaeve, Place, 170 pigeons lâchés à 6 heures, vent nord léger. Convoyeur, M. Rémy Tiberghien. — 1er prix, Dusollier, 3p.; 2e, Van Marcke, p.; 3e, P. Ingels, 2p.; 4e, G. Petit, p.; 6e, J. Nuttin, 2p.; 6e, C. Vanthorre, 3p.; 7e, J. Hospied, 4p.; 8e, Crommelinck, p.; 9e, H. Lebrun, 2p.; 10e, A. Duvillier, 2p.; 11e, J. Honoré, 3p.; 12e, Meerts, 2p.; 13e, G. Sion, 2p.; 14e, A. Verzele; 15e, H. Lebrun, 2p.; 16e, H. Lefebvre, 2p.; 17e, E. Duthoit, p.; 18e et 19e, G. Seynaeve, p.; 20e, G. Sion, p.; 21, A. Degroeve; 22e, Grimonprez; bouquet, H. Leman ; hors concours, Vandaele. — Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 19"44" ; le dernier à 8 h. 22"05".

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Malgré l'arrière-saison, il y avait, jeudi soir, à 7 heures, un sérieux contingent d'amateurs chez M. Cambier, estaminet de l'Ours, angle des rues Pellart et Saint-Antoine, pour assister à la belle partie qui se jouait contre les garçons de café réunis ; il s'agissait d'un 2 de 3 pour 50 francs. Des sujets remarquables ont été mis au parc, ce qui a provoqué une animation inusitée. En voici les résultats ; l'Ours a gagné les première et troisième paires et perdu la deuxième paire.

— La partie de coqs qui a eu lieu hier soir chez M. Vandecastel, cabaretier, route de Sailly, avait attiré beaucoup d'amateurs ; on jouait un 2 de 3 pour 20 francs, avec paire de plaisir à 5 francs. Les adversaires avaient réservé pour ce combat des sujets remarquables, aussi l'animation a-t-elle été grande pendant toute la durée du combat qui était engagé contre Dumoulin de Wattrelos ; celui-ci a gagné la première paire et perdu les deuxième et troisième paires.

JEU DE DÉS

ROUBAIX. — M. Gustave Lecomte, cabaretier « A la Mise en route », rue des Longues-Haies, 35, informe le public qu'il fera jouer aux dés, les dimanche 3 et lundi 4 juin, un superbe phonographe Lioret. Le jeu commencera à huit heures du matin. Quelques numéros étant encore disponibles on peut s'en procurer. Qu'on se le dise. 69374d

TIR AUX CANETONS

WATTRELOS (arrêt du car électrique, Grande-Place). — Chez M. Perin-Delerue, Café Belle-Vue, dimanche 3 juin 1900, grand tir aux canetons : 1re prime, 5 fr.; 2e prime, 4 fr.; 3e prime, 3 fr.; 4e prime, 3 fr. — Il y aura un canard par tireur. Prix de la mise : 3 francs. La distance du tir sera de 38 mètres. L'inscription commencera à 4 h. 1/2. 69381

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Tourcoing

Séances des 27 et 28 mai

DÉSIGNATION DES CAISSES	VERSEMENTS nomb.	VERSEMENTS sommes	REMBOURSEM. nomb.	REMBOURSEM. sommes
Tourcoing { dimanc.	120	49.749 ..	12	25 034 48
Tourcoing { lundi	50	13.000 ..	6	24.159 76
Blanc-Seau	44	2.945 ..	4	2.822 85
Croix-Rouge	9	284	4	3.825 07
Halluin	4	65		425 ..
Linselles	3	1.800 ..	3	3.398 25
Roncq	7	2.160 ..	4	9.042 30
Bondues	2	733 ..	2	4.734 58
Bousbecque	4	75 ..	4	1.039 43
Neuville	9	5.215 ..	4	279 06
Mouvaux				
TOTAL	226	46.123 ..	34	70.830 49

Le Caissier, L. ROBITAILLE.

ETAT CIVIL

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 31 mai. — Adolphine Poulin, rue de Lannoy, cour Boyaval, 23. — Georgette Lepers, rue Turgot, 8. — Suzanne Dubois, rue Rollin, 24. — Georges Letienne, rue Blanchemaille.— Ferdinand De Raeck, rue Brézin, 16. — Fernande Cantaert, rue Archimède, cité St-Emile, 4. — Jeanne Wibaux, rue du Grand-Chemin, 15. — Raphaël Lecluse, rue de la Chaussée, 11. — Marcel Devadder, rue Bayart, 6. — Décès. — Blanche Desobois, 2 jours, rue Blanchemaille. — Marcel Vernier, 2 mois, rue Blanchemaille. — Germaine Badar, 19 mois, rue de Luze, impasse Achille Delcroix, 163. — Hortense Leveugle, 66 ans, rue Sébastopol, cour Smet.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 31 mai. — Henri Debouvrie, rue du Hainaut. — Victor Leblanc, rue Delobel, — Germaine Lepoutre, rue de la Croix-Blanche. — Les Matton, rue du Dahomey.— Léon Urlicie, rue de l'Epinette. — Gaston Boutry, rue du Moulin. — Yvonne Ferment, rue de la Croix-Blanche. — Mariages. — Théophile Barotte, 25 ans, employé d'octroi et Marguerite Deschamps, 25 ans, couturière. — Joseph Leblanc, 48 ans, poseur de tapis et Marie Delodesse, 22 ans, sans profession. — Décès. — Marceau Vandewynckele, 5 mois, rue du Brun-Pain. — Jules Vienne, 1 an, rue Decats. — Henri Detavernier, 75 ans, chantre, rue de l'Eglise, 22. — Jeanne Lepers, 7 mois, rue du Château, 55. — Germaine Fontaine, 1 an, rue du Dahomey, 15.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 31 mai. — Thérèse Turlur, Crétinier. — Marie Barbieux, rue du Beck. — Marie Ontsplandt, Baccarde.

CROIX. — Déclaration de naissance du 31 mai. — Henri Devuyst, rue de Bapaume, 14. — Décès. — Alfred Ramsden, 41 ans, mécanicien, place St-Martin.

HALLUIN. — Déclarations de naissances du 31 mai. — Van Ees Anna, cour Desprez. — Vanstraete Julienne, rue de la Paix.

LINSELLES. — Déclarations de naissances du 31 mai. — René Vandenaere, au Bois-Blanc. — Jules Bény, au Blaton.

MENIN. — Déclarations de naissances du 31 mai. — Elvire Vandecasteele, rue de Lille, 176. — Madeleine Vyncke, 59 ans, porte de Bruges.

DOTTIGNIES. — Déclaration de naissance du 30 mai. — Adrienne Decraene, à la Croix-Rouge. — Décès. — Louis Dutranoy, 71 ans, hameau de Trieu.

COURTRAI. — Déclaration de naissance du 31 mai.— Pauline Balcaen, chaussée de Bruges. — Décès. — Emma Deschuymaere, 14 ans, chaussée de Bruges.

La Médecine Nouvelle

HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE

Aux malades fatigués de prendre d'inutiles drogues, nous conseillons de demander une consultation **gratuite** au directeur de la **Médecine Nouvelle**, qui, depuis 17 ans a enregistré des milliers de guérisons. Par les *traitements vitalistes externes*, guérison assurée de toutes les maladies réputées incurables : neurasthénie, paralysie, goutte, sciatique, rhumatisme, asthme, tuberculose, maladies de l'estomac, du foie, des reins, des voies urinaires, de la peau, les tumeurs, les cancers, l'obésité, la surdité, etc. Le journal **La Médecine Nouvelle illustrée** est envoyé **gratuitement** pendant **deux mois**. Adresser les demandes de journaux et de consultations à l'**Hôtel de la Médecine Nouvelle**, 19, rue de Lisbonne, Paris. 693648

POUR FAIRE une bonne bicyclette il faut d'abord de bons roulements; or, les roulements **Diamant, de la Société « La Française, »** sont incomparables et les machines de cette marque ont un succès chaque jour grandissant. Aussi, MM. Garin et Bernaux, à Roubaix, sont-ils bien inspirés en la recommandant à leur clientèle, puisqu'ils n'en récoltent que des éloges. 69379d

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations

UNE CURE MERVEILLEUSE

Dans un but humanitaire, nous publions la guérison en 9 jours du jeune Jules Hazebrouck, âgé de 23 mois, atteint d'une hernie de naissance, par le traitement du docteur **Deguiaux de Jumet-Heigne**, (Belgique). 51930

ESTOMAC, SANG, GOUTTE

Docteur BOLE

82, Grande-Rue, 82, en face la rue du Collège

ROUBAIX

Tous les jours, sauf le lundi, de 1 heure à 2 heures

Traitement intensif de la Tuberculose, Bronchites, Toux, Rhume

par les **PILULES NOYON** La boîte 2 francs

Guérison assurée de toutes les maladies des voies respiratoires

DÉPURATIF NOYON. Le flacon 3 francs 50

contre tous les vices du sang, Boutons, Clous, Dartres, Eczémas, Ulcères, Démangeaisons, etc., etc.

Réponse gratuite moyennant timbre pour affranchir lettre adressée à **M. NOYON**, médecin, pharmacien spécialiste, rue de Flandre, 111, Roubaix. 69064

LE LIVRE D'OR DE L'EXPOSITION DE 1900

A-t-on assez protesté contre l'inachèvement, au jour de l'inauguration, de la salle des fêtes où M. Loubet proclama ouverte l'exposition de 1900 ? Elle est à peu près à point aujourd'hui ; c'est pourquoi le « Livre d'Or de l'Exposition » nous y fait pénétrer et nous la fait visiter dans *tous ses détails*. Les illustrations sont multipliées pour rendre les explications plus vives et plus claires. Le même fascicule nous donne la description du pavillon de la Bulgarie, il nous initie au service des postes et enfin à l'exposition de Sèvres. Prix du fascicule : 0 fr. 50. S'adresser, pour tous renseignements, à M. E. CORNELY, éditeur, 101, rue de Vaugirard, Paris. 69392d

SOMMAIRE DE LA JUSTICE SOCIALE, organe des intérêts démocratiques, du 26 mai 1900. — Les catholiques et la République, Abbé Naudet. — Alcoolisme. — La politique, Philéas. — Discrétion, Devoir social. — L'Exposition, H. Chirol. — Les élections, Desgrée du Lou. — Dans l'Inde, Chabry. — La famille, Boyreau. — Lettre d'Orient, Dampierre. — Chronique, Lancry. — Catholicisme social, Lepeyre. — Congrès de la démocratie chrétienne. — Souscription. — Anniversaire de l'Encyclique. — Supériorité des Angle Saxons. — Table des matières. — Bibliographie.

Abonnements : Six mois. 3.50 ; un an, 6 fr. — Administration : 12, rue Littré, Paris. 11400d

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.

Imprimerie ALFRED REBOUX, Grande-Rue, 71, Roubaix.

Composé sur les Machines Linotype.
WALTER BEHRENS, 13, rue Drouot. — PARIS.

Imprimé sur presse rotative Derriey.

BOURSE DU JEUDI 31 MAI 1900

BOURSE DE PARIS

du 31 MAI 1900

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS ET ÉTRANGERS — BANQUE DE FRANCE ET CRÉDIT FONCIER

	Ouv.	Cl. j.
3 % comptant	100 97	100 80
3 % terme	100 92	100 85
3 % Amortis. compt.	99 30	99 45
3 % Amortis. terme	99 35	99 25
3 1/2 % comptant	101 65	101 50
3 1/2 % terme	101 75	101 05
Emp. Tonkin 1896 compt.	80 ..	80 25
Indo-Chine 3 1/2 0/0 cpt	470 ..	470 ..
Anglais consol. terme	..	..
Argentine terme	..	..
Autriche 4 0/0 or terme	..	..
Brésil 4 0/0 terme	67 35	66 85
Chine 4 0/0 terme	..	..
Egypte unifiée terme	106 ..	106 95
Espagne extér. compt	73 40	72 80
id. terme	73 ..	72 75
Hongrois terme	..	..
Italien terme	95 20	95 10
Portugais 3 0/0 terme	24 75	24 40
Turc (série D) terme	23 ..	23 ..
Russe 4 0/0 1880 compt.	100 ..	99 90
id. 4 0/0 1889 compt.	101 50	101 65
id. 4 0/0 1890 compt.	100 70	100 70
id. 4 0/0 1893 compt.	101 60	100 53
id. 3 1/2 0/0 1894 cpt.	96 45	96 45
id. 3 0/0 1896 compt.	86 05	86 10
id. 1899 compt.	..	..
Banque de France cpt.	4100 ..	4100 ..
Banque de France ter.	4085 ..	4115 ..
Crédit Foncier compt.	694 ..	685 ..
Crédit Foncier terme	767 ..	687 ..

CRÉDIT FONCIER — VILLES, CHEMINS DE FER

Ville Paris	Cl. j.		Cl. j.
Obligations 65 4 0/0	540 ..	Fonc. 1895	455 ..
69 3 0/0	415 ..	Nord 3 0/0	456 ..
71 3 0/0	400 ..	id. 3 0/0 n.	458 ..
75 4 0/0	540 ..	id. 2 1/2	407 ..
76 4 0/0	540 ..	Est 3 0/0	458 25
92 2 1/2	346 ..	id. 3 0/0 n.	449 ..
98 2 0/0	410 ..	id. 2 1/2	409 75
99 2 0/0	369 ..	Ouest 3 0/0	446 25
Créd. Fonc. Bons 1887	47 ..	id. 3 0/0 n.	446 [illegible]
id. 1888	48 ..	id. 2 1/2	401 ..
Com. 1879	457 75	P.L.M. 3 0/0	453 75
id. 1880	487 ..	id. 3 0/0 n.	446 75
id. 1891	3[illegible]5 50	id. 2 1/2	403 ..
id. 1892	452 ..	Lyon 1855	490 25
id. 1899	[illegible]	Ardennes	456 ..
Fonc. 1879	495 ..	Marseil. 77	308 50
id. 1883	431 ..	Bordeau. 81	515 ..
id. 1885	452 ..	Tunis	400 25

Actions de Sociétés de Crédit et Chemins de fer. — Valeurs industrielles et commerciales.

	Ouv. j.	Clôt. j.
Crédit Lyonnais compt	1093 ..	1090 ..
Crédit Lyonnais terme	1088 ..	1090 ..
Banque de Paris compt	1175 ..	1170 ..
Banque de Paris terme	1172 ..	1165 ..
Société Générale cpt.	606 ..	609 ..
Compt. d'Escompte cpt.	614 ..	615 ..
Compt. d'Escompte ter.	616 ..	616 ..
Banque ottomane term.	572 ..	576 ..
Banque P. Sud-Afric. t.	96 ..	97 ..
Est comptant	1125 ..	1127 ..
Midi comptant	1357 ..	1340 ..
Nord comptant	2460 ..	2450 ..
Orléans comptant	1785 ..	1775 ..
Ouest comptant	1117 50	1110 ..
Paris-Lyon-Médit. cpt.	1870 ..	1860 ..
Sud de la France cpt.	325 ..	326 ..
Chemins Autrich. terme	704 ..	703 ..
Saragosse terme	310 ..	307 ..
Panama	12 ..	12 ..
Suez comptant	3560 ..	3555 ..
Suez terme	3560 ..	3555 ..
Aciéries de France	968 ..	985 ..
Fives Lille	539 ..	540 ..
Cail	325 ..	320 ..
Magasins génér. Paris	638 ..	636 50
Malfidano	1260 ..	1250 ..
Gaz Parisien	1125 ..	1120 ..
Transatlantique	325 ..	320 ..
Chargeurs Réunis	1180 ..	1180 ..
Eaux de Vichy	2100 ..	2010 ..
Decauville	90 ..	100 ..
Duval	3125 ..	3141 ..
Sosnowice	2430 ..	2415 ..
Oural-Volga	255 ..	260 ..
Thomson Houston	1535 ..	1535 ..
Rakhmonowska	..	..

Mines or, cuivre et divers

(COURS A TERME)

Buffelsdoorn Est	21 ..	26 50
Chartered	95 ..	96 ..
Consolid. Goldfields	203 ..	203 ..
East Rand	200 ..	201 ..
Ferreira	653 ..	657 ..
Geldenhuis	160 ..	178 ..
A. Goerz & Co	73 ..	73 ..
Kleinfontein	73 ..	70 ..
Lancaster	75 ..	77 ..
May Consolid	120 ..	123 50
Rand Mines	1050 ..	1055 ..
Randfontein Estate	88 ..	90 ..
Robinson Gold	230 ..	234 ..
Sheba	31 25	35 ..
Simmer and Jack	166 ..	164 ..
Village Main Reef	220 50	225 ..
De Beers	[illegible]	[illegible]
Rio Tinto	1340 ..	1336 ..
Tharsis	215 ..	214 50
Cape Copper	152 50	153 50

BOURSE DE LILLE

DU 31 MAI 1900

ACTIONS MINIÈRES

	Cours j.	Offres	Dem.
Albi	1709 ..	1725 ..	1715 ..
Aniche	1290 ..	1295 ..	1300 ..
Anzin	6850 ..	6900 ..	6895 ..
Azincourt p.	775 ..	780 ..	765 ..
Blanzy	1500 ..	1525 ..	1500 ..
Bruay	37200 ..	37300 ..	37400 ..
id. (20e)	2830 ..	2900 ..	2855 ..
Bully-Gren.	4350 ..	4425 ..	4400 ..
Campagnac	1550 ..	1575 ..	1545 ..
Carvin	3105 ..	3185 ..	3170 ..
Clarence (la)	1200 ..	1250 ..	1236 ..
Courrières	3014 ..	3060 ..	3020 ..
Crespin	225 ..	..	..
Douchy	1405 ..	1440 ..	1400 ..
Dourges	32300 ..	32500 ..	32600 ..
id. (100e)	319 ..	330 ..	320 ..
Drocourt 1800	4460 ..	4475 ..	4450 ..
id. 3500	4460 ..	4475 ..	4440 ..
Escarpelle	950 ..	950 ..	935 ..
Ferfay	960 ..	990 ..	920 ..
Ferques	440 ..	455 ..	430 ..
Flines-lez-Raches	[illegible]	..	..
Lens	71000 ..	72000 ..	71000 ..
id. (100e)	705 ..	720 ..	710 ..
Liévin	2575 ..	2600 ..	2590 ..
Ligny-l.-Aire	790 ..	803 ..	800 ..
Marles 30 %	2095 ..	2125 ..	2100 ..
id. 20 %	[illegible]	2550 ..	2350 ..
Marly	1145 ..	1195 ..	1100 ..
Meurchin	14300 ..	14400 ..	13750 ..
id. (5e)	2845 ..	2885 ..	2860 ..
Ostricourt	1800 ..	1800 ..	1790 ..
Thivencelles	425 ..	430 ..	435 ..
Vicoigne-Nœux	30150 ..	30000 ..	29960 ..

Banques et Valeurs diverses

	Cours j.	Offres	Dem.
Créd. d. Nord	525 ..	525 ..	523 ..
Verley-Dec.	1350 ..	1350 ..	1350 ..
Devilder, Cie	1125 ..	1100 ..	1125 ..
[illegible]	136 ..	..	..
[illegible]	..	..	..
S. Mét. Escaut	580 ..	585 ..	585 ..
Gaz Wazemmes	511 ..	520 ..	515 ..
Brouta & Cie	575 ..	560 ..	550 ..
[illegible]	250 ..	..	..
Acier. Fran.	..	..	..
[illegible]	5000 ..	..	..
Denain Anz.	4425 ..	4460 ..	4460 ..
Hts-Fourn. M.	1410 ..	..	..
T. St-Amand	600 ..	..	..
[illegible]	..	..	..
Comp. Lil.	525 ..	..	555 ..
Chaud. Nord	560 ..	..	..
Fes Dubot-B.	150 ..	..	..

EMPRUNTS & OBLIGATIONS

Emprunts	Cl. j.	Mines	Cl. j.
Nord 1870	406 25	Béthune 77	452 ..
Nord Bons 92	505 ..	Dourges 96	504 ..
id. 96	499 ..	Drocourt 96	509 ..
Lille 1860	436 50	Escarp. 1894	506 ..
id. 1890	500 25	Marles 1893	500 ..
id. 1893	..	**Divers**	
id. 98 1/5	..	Ch. éc. Nord	306 ..
Douai 1894	502 ..	Ch. Cambrai	370 ..
id. 1895	509 ..	Gaz Waz. 4 1/2	515 ..
Roub.-Tourc.	44 ..	id. 3e sér.	505 ..
id. 93	500 ..	id. 4e sér.	520 ..
Roub. 1898	500 ..	Bains Lillois	..
Tourc. 1878	504 ..	Bains Arment.	..
Arment. 1886	503 ..	Eaux Dunker.	480 ..
Valenc. 1891	500 ..	Denain Anzin	506 ..
Amiens	148 ..	Union linière	..

BOURSE DE BRUXELLES

DU 31 MAI 1900

Oblig.			
Belge 3 0/0	94 ..	Ac. Angleur	530 ..
Anvers vill.	106 ..	» Anvers D	165 ..
Bruxel. 1886	105 75	id. ord.	102 ..
Gand	93 50	Cockerill	2260 ..
Liège v. 1897	84 ..	Ekaterinosl	65 ..
Aciér. Ang. 5	512 ..	id. 10e part	91 ..
id. 4 1/2	..	Nicolaieff	420 ..
Anvers 4 1/2	486 ..	Prov. russe.	1190 ..
F. & A. Ek 4 1/2	385 ..	Toler Anv. c.	117 50
F. la Pr. 4 0/0	510 ..	— ord.	87 50
» Pr.-Russe 5	400 ..	And. ord.	1015 ..
Prokor. 4 1/2	460 ..	Charb. Belg.	537 00
N.E. Don 4 1/2	..	Courc. Nord	1746 ..
Ou. de M. 4 1/2	516 ..	Prokhorov.	..
Glace Auv. 4	[illegible]	Ham-s-Sambre	660 ..
B. Elec. D.-E.	..	Mobil. Unie	320 50
Gaz Rio 5 0/0	375 ..	Marihaye	1460 ..
S. Bel. R. 4 1/2	486 50	Mariemont	2575 ..
L'Entr. 4 1/2	4[illegible]5 ..	Pr. de Flénu.	3320 ..
Pet. Gros 4 1/2	407 50	Ouest Mons.	650 ..
Mines Djeb.	204 75	Asturienne	6350 ..
Actions		Austro-Belge	435 ..
B. Aux. Bour.	98 50	Nebida	1730 ..
Banq. Mativa	2000 ..	Nouv. Mont.	765 ..
Cie Nat. F. c.	192 50	Belge-Ro. c.	185 ..
id. D.	[illegible]	id. fond.	80 ..
P. Bés. S. gén.	[illegible]	Pr. Maxim. c.	175 50
Congo Ac. or.	[illegible]	id. o.	107 50
id. P. priv.	12550 ..	Silésie	[illegible] 50
[illegible] div.	315 ..	Dniéprovien	[illegible]
T. Elec. Gand	75 ..	Russe-Belge	2050 ..
Tramw. Lille	305 ..	Ost.-Minerv.	290 50
Donetz	720 ..		

COURS DE L'OR

Buenos-Ayres, 30 Mai 1900.

Agio	128.80
Or en barres	77.9 ./.
Piastre	27 3/16

BOURSE DE LONDRES

DU 31 MAI 1900

	Ouv. 2 h.	Clôt. j.
Consolidés	102 9/16	
Extérieure	71 3/4	
Turc (série D)	23 ./.	
Banque ottomane	12 7/8	
Rio Tinto	53 7/8	
Consolidés Goldfiel	7 15/16	
East. Rand	7 13/16	
Rand mines	42 ./.	
Chartered	3 ./8	
Robinson-Gold	9 1/8	

PÉTROLE

Gare Paris, par wagon complet

Disponible	100 kil.	43 .. à 44 ..
Essence de 700 à 740°	disp.	53 50 à 54 50

On cote à l'hectolitre :

Pétrole raffiné dispon.	32 .. à .. ..
Essence	41 50 à .. ..
Pétrole blanc supérieur	40 .. à .. ..

MÉTAUX

LONDRES, 29 mai

Cuivre comptant	76 ../.
— à 3 mois	73 5/.
Etain comptant	135 10/.
— à 3 mois	134 5/.
Zinc comptant	24 15/.
Plomb —	16 17/3

GLASGOW, 29 mai

Fonte comptant	69/3 ./.
— à 1 mois	68/5 ./.

FOURRAGES

MARCHÉ DE LA CHAPELLE, 29 mai

Foin	36 à 44
Luzerne	33 à 42
Paille de blé	20 à 26
— seigle pour l'industrie	28 à 30
— seigle ordinaire	17 à 22
— avoine	16 à 19

Pour les marchandises en gare, les frais de déchargement, d'octroi et de camionnage sont à la charge de l'acheteur.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS DU 31 MAI

(Service télégraphique spécial)

Cours transmis par MM. J. V. MOTTARD et FILS, courtiers assermentés, rue du Louvre, 15, à Paris. — Agent à Lille : M. H. LEFEBVRE, 50, rue de la Bassée.

Farines. 12 Marques.—Tend. faible.

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Mai	27 50	27 30	Juil.-At	27 70	27 60
Juin	27 30	27 25	4 Dern.	26 75	28 60

Marque Corbeil (clôture 30.60)

Blés. — Tendance faible.

Mai	20 45	20 30	Juil.-At	20 95	20 90
Juin	20 40	20 20	4 Dern.	21 95	21 85

Seigles. — Tendance calme.

Mai	15 ..	15 25	Juil.-At	15 75	15 75
Juin	15 15	15 15	4 Dern.	15 90	15 90

Avoines. — Tendance soutenue.

Mai	16 75	16 80	Juil.-At	17 50	17 55
Juin	17 65	17 60	4 Dern.	16 30	16 30

Huile de lin. — Tendance lourde.

Mai	74 75	73 ..	Juil.-At	70 75	72 ..
Juin	72 25	72 ..	4 Dern.	66 ..	67 25

Huile de colza. — Tendance lourde.

Mai	62 50	63 ..	Juil.-At	63 50	63 60
Juin	62 75	63 25	4 Dern.	63 ..	62 25

Sucres blancs. — Tendance faible

Mai	33 25	33 12	3 Oct.	28 50	28 50
Juin	32 25	32 25	R. 88°	..	32 ..
Juil.-At	32 50	32 37	Raff.	..	106 ..

Alcools. — Tendance soutenue.

Mai	35 25	35 25	Juil.-At	35 75	35 ..
Juin	35 25	35 25	4 Dern.	35 ..	35 50

Disponible, clôture 35,50

SUCRES. — Lille, 31 mai

		Coté	Ecart
Suc. indig., cuite 1er jet		..	31 ..
id. 88 degrés		..	31 50
id. acquittés		..	..
id.		..	..
id. pains n° 1		106 50	..
id. cassé		107 50	..
3/6 Fin disponible		36 75	35 50
Betterave		..	..

CAFÉS. — Le Havre, 31 mai

Mai	45 25	Novembre	46 75
Juin	45 50	Décembre	47 00
Juillet	45 75	Janvier	48 ..
Août	[illegible]	Février	47 75
Septembre	46 25	Mars	47 50
Octobre	46 50	Avril	..

Tendance calme.

REVUE FINANCIÈRE DE LILLE

DU 31 MAI 1900

VALEURS CHARBONNIERES. — Escarpelle de 949 à 950. — Vicoigne Nœux de 30.000 à 30150. — Stationnaires : Albi à 1709. — Azincourt à 775. — Bully-Grenay à 4350. — Ligny-lez-Aire à 790. — Marly à 1145.

En baisse ; Aniche de 1299 à 1290. — Anzin de 6860 à 6850. — Bruay (20e) de 2848 à 2830. — Carvin de 3150 à 3105. — La Clarence de 1230 à 1200. — Courrières de 3035 à 3014. — Crespin de 227 à 225. — Douchy de 1410 à 1405. — Dourges (100e) de 321 à 319. — Ferfay de 985 à 960. — Ferques de 450 à 440. — Lens (100e) de 709 à 706. — Liévin de 2580 à 2575. — Marles (30 %) de 2100 à 2095. — Meurchin (5e) de 2875 à 2845. — Ostricourt de 1880 à 1800. — Thivencelles de 430 à 425.

La Villette, 31 mai. — Bestiaux.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes viande nette		Poids vif	
Bœufs	1.923	1.739	1 57	1 47	99	» 90 à	1 50	» 72 à	1 40
Vaches	325	320	1 43	1 43	93	» 93	1 46	» 68	1 ..
Taureaux	227	288	1 43	95	» 81	» 77	1 47	» 52	» 92
Veaux	1 805	1.503	1 95	1 72	1 52	1 48	2 05	1 15	1 65
Moutons	18.425	17.[illegible]	1 90	1 67	1 42	1 38	1 95	» 98	1 40
Porcs	5.198	5.198	1 50	1 45	1 35	1 43	1 60	» 88	1 06

COMPTOIR RÉGIONAL DU NORD

CLAISSE & Cie

TOURCOING, 5, rue Carnot, 5, TOURCOING

CHANGE — ORDRES DE BOURSE — COUPONS

Titres contre Espèces — Espèces contre Titres

Constitution de Sociétés

LA PUBLICITÉ

Sans la publicité, pas de succès possible en affaires, la capacité de direction, la solidité du jugement, l'intelligence ne remplacent pas la publicité.